



# BUSSAC Info

N°135  
Février 2021



**\*\*\* NUMEROS UTILES \*\*\***

<p>SAMU : 15</p> <p>GENDARMERIE / POLICE: 17</p> <p>POMPIERS : 18</p>	<p>HOPITAL DE SAINTES 05 46 95 15 15</p> <p>CENTRE ANTI-POISON DE BORDEAUX 05 56 96 40 80</p>	<p><b>MAISON MEDICALE DE BUSSAC</b> 1, allée des chaumes Docteur Christine Ganthy Docteur Emilie Poulain Médecins généralistes 05 46 92 17 18</p>
---	---	---

Ces annonces gratuites sont réservées aux entreprises bussacaises (siège social à Bussac)  
Si ce n'est pas (ou plus) votre cas, ou en cas d'oubli, merci de le signaler en mairie.

**MULTI SERVICES VIVAL Paul BELLAND**

<p><b>Alimentation - Bar</b> Pain et viennoiseries (cuits sur place) Française des Jeux - Presse, cartes, cadeaux souvenirs Tabac - Bouteille de gaz - Photocopie Agence postale - Vente de carte 10 trajets Allo Buss : 9,90€ <u>des services gratuits:</u> Livraison à domicile, Courses en ligne, Collecte de piles Vente de croque-monsieur+ salade tous les jours de 12 à14h</p>	<p><b>Ouverture du lundi au samedi</b> de 7h30 à 13h et de 14h à 19h30</p> <p><b>Et le dimanche de 7h30 à 13h</b></p> <p><b>05 46 92 56 16</b></p> <p><b>151 route du Val de Charente</b></p>
---	---

<b>INFIRMIER LIBERAL</b>	<b>INFIRMIERE LIBERALE</b>	<b>PEDICURE - PODOLOGUE</b>
<p>Thierry THIBAudeau 34 chemin des grands champs 05 46 93 44 00</p>	<p>Sabrina BERTRAND 1, allée des chaumes 07 89 20 28 83 ou 05 46 93 98 79</p>	<p>Francis BASQUIN Diplômé d'Etat sur rendez-vous et à domicile 1 allée des chaumes 06 87 13 52 11</p>
<b>ORTHOPHONISTE</b>	<b>OSTEOPATHE</b>	<b>PSYCHOMOTRICIENNE D.E</b>
<p>Catherine CAUGNANT 1, allée des chaumes 05 46 95 24 61</p>	<p>Virginie COULON Ostéopathe DO 1, allée des chaumes 05 46 98 02 38</p>	<p>Marie JAULIN Thérapie psychomotrice-Relaxation- Graphomotricité 1, allée des chaumes 06 77 93 48 48 (sur rdv)</p>
<b>ASSISTANCE DE VIE DEPENDANCE</b>	<b>MEDECINE DOUCE</b>	<b>FOREVER LIVING.RF la santé au naturel</b>
<p>Catherine TEISSEIRE Toilette, aide aux repas, ménage, repassage, démarches administratives 06 49 61 98 70</p>	<p>Hypnose, Sophrologie, EFT pour douleurs, arrêt tabac, amaigrissement, stress... Patricia MARKO-LOSSON 1, allée des chaumes 06 10 20 82 68</p>	<p>Jacky et Lucette PAGE Distributeurs agréés 06 61 98 86 28 - 06 04 02 25 15 lucettepage48@gmail.fr leader-bien-etre1@orange.fr</p>
<b>GUERISSEUR</b>	<b>THERAPIES BREVES COACHING</b>	
<p>Marc Benoît DAVIGNON 35 chemin des grands champs 06 81 72 25 74</p>	<p>Marie-Claire BRILAC HAZART Développement personnel et gestion du stress, consultations individuelles, couples, ados 09 06 03 61 14 - 05 46 74 52 96</p>	<p>emplacement libre</p>

# SOMMAIRE

**BUSSAC INFO**

**BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION**

**N° 135 Février 2021**

Responsable de la publication : Jean-Luc Marchais

Rédacteur en chef : Françoise Durand

Comité de rédaction :

JL Marchais - F. Durand - L. Besson - G. Pommé-  
Cassierou - A. Mesplède - M.A Fétis

ISSN : 0776 6 2246

Imprimé par : Imprimerie Delavaud Etoile

En couverture : Eglise Notre Dame de Bussac, mairie,  
sentier du Rochefollet, fontaine du vieux bourg, sentier  
de la Coquerie, aire de jeux du jardin des Eperches,

Au dos : Ecole Gustave Courbet, foyer rural, le château,  
vue sur Port Berteau, gare du Pontreau, la grave du  
château

- Page 2 A retenir...
- Page 3 Editorial

## **Informations municipales**

- Page 4 Conseil municipal du 13/10/20
- Page 4 Conseil municipal du 11/11/20
- Page 4 Conseil municipal du 12/01/21
- Page 5 Infos municipales- Etat civil
- Page 13 Le point sur les travaux
- Page 19 CCAS
- Page 22 Les Bussacais à l'honneur
- Page 24 Infos CDA
- Page 27 Bibliothèque

## **Informations locales**

- Page 28 Vie paroissiale
- Page 29 Ecole
- Page 30 Accueil périscolaire

## **Vie associative**

- Page 26 L'abeille saintongeaise
- Page 32 MAM et assistantes maternelles
- Page 33 Foyer rural:Le mot de la Présidente
- Page 34 Activités des sections
  
- Page 36 Revue de presse

**MAIRIE DE BUSSAC - SUR - CHARENTE**

139, route du Val de Charente - 17 100 Bussac sur Charente

Tél 05 46 93 11 11

[www.bussac-sur-charente.fr](http://www.bussac-sur-charente.fr)

E mail: [mairie@bussac-sur-charente.fr](mailto:mairie@bussac-sur-charente.fr)

**Ouverture au public** Le lundi 09h00 à 12h00

Du mardi au vendredi 13h30 à 17h30

## A RETENIR...

### ATTENTION :

*Toutes les manifestations prévues ci-dessous peuvent être annulées ou reportées en fonction des conditions sanitaires en vigueur aux dates concernées.*

*Merci de votre compréhension.*

**Dimanche 14 mars 2021** : Loto rando du Foyer rural

**Dimanche 2 mai 2021** : Loto de l' APE

**Dimanche 6 juin 2021** : Brocante

**Samedi 12 juin 2021** : Rando semi nocturne

**Vendredi 18 juin 2021** : Fête de l'école

**Samedi 19 juin 2021** : Fête de l'été

**Samedi 17 juillet 2021** : Rallye de Saintonge

**Dimanche 3 octobre** : Bourse à l'enfance des Nounous et bout'choux

### La réception des documents

d'urbanisme s'effectue en mairie : le

**lundi de 9h à 12h**

**du mardi au vendredi de 13h30 à 16h**

## PLACE DES CHAUMES

*Le mercredi soir*

**A & B THAI FOOD**

06 29 43 17 55

Suivez notre actualité sur FACEBOOK ABTHAIFOOD

*Le jeudi de 17h00 à 21h*

**TITIPIZZ PIZZA AU FEU DE BOIS**

[www.titipizz.fr](http://www.titipizz.fr)

programme à retirer au camion

Passez vos commandes au 07 71 08 11 58

## A RETENIR...

Consultez toutes les infos et les actualités de la commune sur le site internet :

[www.bussac-sur-charente.fr](http://www.bussac-sur-charente.fr)

Pour être destinataire des informations municipales, transmettez votre adresse e-mail au secrétariat :

[mairie@bussac-sur-charente.fr](mailto:mairie@bussac-sur-charente.fr)

### Retrouvez à cette adresse toutes les informations sur le COVID-19

- les données sur la maladie ;
- les conséquences sur votre santé et votre vie quotidienne ;
- les bonnes pratiques ;
- les mesures gouvernementales prises pour vous aider ;
- les modalités de déconfinement.

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

### Elections régionales et départementales 2021 :

*Inscrivez-vous dès maintenant sur les listes électorales*

*En raison du contexte sanitaire, ces élections prévues initialement en mars devraient être reportées en juin.*

*Si vous venez de déménager sur la commune, vous devez vous inscrire sur la liste électorale de Bussac, soit en ligne sur le site de [service-public.fr](http://service-public.fr), soit directement en mairie.*

*Pour les personnes déjà inscrites, la dernière*

### VIVAL ETEND SES HORAIRES D'OUVERTURE DEPUIS LE 11 JANVIER (sous condition des horaires autorisés )

Du lundi au samedi : 7h30 - 13h00

14h00 - 19h30

Le dimanche matin : 7h30 - 13h00

# EDITORIAL

Madame, Monsieur,

Traditionnellement la parution du journal municipal en début d'année est l'occasion de formuler des vœux pour les mois à venir, particulièrement de bonne santé.

La période que nous traversons depuis le mois de mars dernier nous incite à une prudence redoublée.

Notre commune n'est pas épargnée et nous constatons que la maladie a touché une partie de la population bussacaise.

Les élus du conseil municipal sont mobilisés pour faire face à cette crise et vous accompagner.

Un référent COVID a été désigné au sein du conseil municipal. Il a pour mission de veiller à l'application des consignes préfectorales et d'être le lien entre les personnes touchées et les services de santé.

A Bussac, le fonctionnement de l'école est une priorité. Nous devons assurer aux enfants la possibilité de continuer à apprendre et surtout d'entretenir des relations sociales, essentielles pour leur développement et leur bien-être. La collaboration étroite avec les enseignants et le personnel de l'école permet de garantir cet accueil dans le respect des protocoles imposés et de surmonter les difficultés.

Nous pensons aussi bien sûr également aux jeunes collégiens, lycéens et étudiants qui voient leur parcours et leurs projets suspendus et qui vivent des moments particulièrement difficiles.

Le centre communal d'action social est mobilisé. L'accompagnement des personnes les plus fragiles prend tout son sens aujourd'hui, ainsi que celui des personnes touchées économiquement par cette crise.

Nous informerons individuellement dès que possible les personnes de plus de 75 ans des modalités d'organisation de la vaccination, dont la prise de rendez-vous a été momentanément suspendue à Saintes.

Il est néanmoins indispensable de penser à l'après.

Les élus du conseil municipal préparent le prochain budget et mettent sur pied les projets qui seront réalisés cette année.

Le foyer rural sera prêt à relancer ses activités dès que cela sera autorisé et nous restons optimistes en programmant des retrouvailles bussacaises pour la fête de l'été le 19 juin prochain !

En souhaitant que cette nouvelle année soit celle de l'espoir et du plaisir retrouvé d'être ensemble.

À toutes et tous, très bonne année 2021 !

Portez-vous bien.

**Le Maire**  
**Jean-Luc Marchais**

*Le compte-rendu intégral de chaque conseil municipal est mis à disposition des administrés en version papier à la mairie, et en version dématérialisée sur le site Internet de la commune.*  
[www.bussac-sur-charente.fr](http://www.bussac-sur-charente.fr)

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2020**

### **ORDRE DU JOUR :**

- 1- Décision modificative : virement de crédits à l'opération 235 "Travaux de voirie"*
- 2- Décision modificative : virement de crédits à l'article 2183 "Matériel de bureau et matériel informatique"*
- 3- SDEER : Extension de l'éclairage public Chemin de la Favaudière (5 candélabres)*
- 4- Création de poste et modification du tableau des effectifs*
- 5- Mise en place d'une participation financière à la protection sociale des agents*
- 6- Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion*
- 7- Clôture du budget annexe dénommé lotissement "Le Grand Fief"*
- 8- Résiliation legs Couprie*
- 9- Aide aux sinistrés des Alpes-Maritimes et décision modificative*
- 10- Mise à disposition des équipements communaux au profit de l'E.S Saintes Football : participation aux charges de fonctionnement*
- 11- Retrait adhésion UNIMA*
- 12- Questions diverses*

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 NOVEMBRE 2020**

### **ORDRE DU JOUR :**

- 1- Approbation du règlement intérieur du Conseil municipal*
- 2- Questions diverses*

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 2021**

### **ORDRE DU JOUR :**

- 1 - Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2021*
- 2 - Aménagement sécurité RD 114 – Durée d'amortissement*
- 3 - Formation des agents : prise en charge des frais de repas et de déplacement*
- 4 - Approbation du règlement du cimetière*
- 5 - Questions diverses*
- 6 - Actualités CDA*

## Infos municipales

### Retour sur le travail des différentes commissions municipales en 2020

Malgré l'installation tardive du conseil municipal en mai 2020 et les contraintes liées aux conditions sanitaires, les différentes commissions se sont réunies régulièrement pour travailler sur les projets communaux.

Vous trouverez ci-après un résumé non exhaustif des principaux travaux réalisés par chacune d'entre elles ces derniers mois.

- **Commission bâtiments (adjoint en charge : Alain Destreguil)**

- création d'un WC PMR (personne à mobilité réduite) près du local de la "Boule bussacaise". Il sera ouvert au printemps
- aménagement du local foot (toiture, isolation et carrelage)
- rénovation de la salle du conseil
- entretien courant des bâtiments existants



- **Commission voirie (adjoint en charge : Alain Destreguil)**

- aménagement du chemin de la Favaudière
- revêtement de la voirie fait sur les chemins du Moulin bas, des Carrières et du Petit Freuche.
- 25 tonnes d'enrobé à froid ont été utilisées par les employés communaux.
- un programme de point à temps (PATA) a été effectué représentant plus de 6000 m2 de voirie.
- enfouissement de la fibre entre Bussac et St Vaize.
- fin de l'enfouissement des réseaux Chemin des Mailleaux et de la Grand Porte. Le prochain village concerné sera "Le Grand village".
- programme sécurité routière dans nos villages : pose de panneaux de limitation de vitesse à 30 km/h dans certains villages ainsi que des panneaux « Stop ».
- des études sont en cours pour l'aménagement du parking du cabinet médical et le réaménagement de l'espace situé entre le chemin de la Favaudière et le carrefour de la RD 114 en centre bourg.



- **Commission cimetière (conseillère déléguée : Laurence Besson)**

- entretien et fleurissement du cimetière en lien avec la commission espaces verts, les agents de la commune dirigés par l'adjoint responsable et l'entreprise MO jardins
- premiers travaux d'aménagement initiés pour implanter une quinzaine de nouvelles cavurnes et autant de concessions.
- pose d'une signalisation sur cinq tombes en état d'abandon pour recueillir des renseignements.
- réactualisation du règlement intérieur du cimetière qui sera disponible en mairie, sur le site de la commune et à l'entrée du cimetière dès que le panneau d'affichage sera installé.



- **Commission espace vert (adjoite en charge : Josiane Briand)**

- choix des fleurs pour l'hiver et des chrysanthèmes pour fleurir le cimetière.
- choix des plantes pour l'été 2021 avec demande de devis à plusieurs entreprises.
- réflexion sur la possibilité de location d'un broyeur par la commune au printemps, afin qu'au moment de la taille des haies les Bussacais puissent venir faire broyer leurs déchets et repartir avec les copeaux pour faire du paillage.
- réflexion sur la création d'un jardin partagé derrière le petit terrain de football



- **Commission culturelle (adjointe en charge : Josiane Briand)**

- Suite à l'annulation de la fête de l'été la commission a proposé d'organiser un mini forum des associations le 19 septembre pour mieux les faire connaître aux Bussacais. L'inauguration du parcours d'orientation devait se dérouler en même temps (avec l'aide de M. Gueraud.)

Cette manifestation a également dû être annulée.

- La fête de l'été a été fixée au 19 juin avec animations, marché nocturne et barbecues pour pique-nique. Clôture avec un spectacle de la Cie Coyote Minute.



- **Commission communication (adjointe en charge : Françoise Durand)**

- Réflexion sur le contenu du site internet de la commune avec création de nouvelles pages.

- Mise à jour régulière des actualités de la commune sur la page d'accueil.

- Création de plusieurs « Flash Info » afin de communiquer rapidement auprès de l'ensemble des Bussacais (mesures covid, distribution de masques etc..).

- Création de deux journaux municipaux « Bussac Info » : choix des articles, rédaction et mise en page. La commission crée la totalité du journal, seule l'impression se fait en imprimerie.

- Réflexion en cours sur l'opportunité pour la commune de figurer ou non sur les réseaux sociaux.



- **Centre Communal d'Action Sociale (adjointe en charge : Françoise Durand)**

- Aides financières ponctuelles à des administrés en difficulté (en 2020, 2432 € ont été accordés pour le règlement de factures d'urgence).

- Etablissement de 24 dossiers d'aide sociale (APA à domicile ou en établissement, hébergement...)

- Aide à la mise en place de dossiers de télé assistance.

- Aide à la mise en place de portages de repas à domicile.

- Création et suivi d'un fichier de personnes vulnérables.

- Visite à tous les administrés de 70 ans et plus afin de recueillir leurs éventuels besoins et distribution d'un colis de Noël avec l'aide de toute l'équipe du conseil municipal.

- Remboursement aux familles des cartes de bus du RPI Bussac/St Vaize.

- Suivi du dossier de la mutuelle communale.

- Organisation de l'aide aux devoirs pour les collégiens (qui ne sera pas mise en place cette année).



- **Commission solidarité et citoyenneté (adjointe en charge : Françoise Durand)**

4 projets avaient été initialement retenus par les membres de la commission :

- accompagner les administrés sur l'inclusion numérique.

- favoriser les échanges avec les administrés par le biais de cafés citoyens.

- accueillir les nouveaux arrivants sur la commune.

- mettre en place des actions intergénérationnelles afin de rapprocher jeunes et moins jeunes.

Compte tenu du contexte sanitaire, seul le 1<sup>er</sup> projet sur l'inclusion numérique a pu démarrer avec une participation de la commune aux diverses réunions proposées par le Département et notre inscription pour devenir « structure relais » dans le cadre du dispositif « Pass numérique ».





# État civil



## Décès

*Bussac-info présente ses plus sincères condoléances aux familles de :*

- Madame Anne SAMSON née BOISSEAU décédée le 25 décembre 2020
- Madame Monique SUIRE née PHILIPPE décédée le 02 janvier 2021
- Madame Marthe DUPUY née LORET décédée le 06 janvier 2021

## Recensement



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. **S'est-il fait recenser ?**

A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant : **le recensement est obligatoire.**

### QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

### POURQUOI ?

Pour pouvoir être convoqué à **la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) \***.

Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

### COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

#### PAR INTERNET

1 – Créez votre compte sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

2 – Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.

3 – Munissez vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.

4 – Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la

zone « rechercher » tapez « recensement ».

5 – Suivez les instructions.

#### A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

\* Obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'état.



*L'organisation de ma JDC,  
maintenant c'est en ligne !*



J'ai entre 16 et 25 ans



Je m'inscris en quelques clics



Je m'informe de A à Z.



MON ESPACE PERSONNALISÉ DIRECTEMENT  
SUR MON SMARTPHONE GRÂCE AU QR CODE.



- 1/ JE TÉLÉCHARGE UNE APPLICATION LECTEUR DE QR CODE SUR MON SMARTPHONE.
- 2/ JE SCANNE CE QR CODE AVEC MA NOUVELLE APPLICATION.
- 3/ JE SURFE SUR LE SITE GRÂCE À MON SMARTPHONE ET JE PROFITE IMMÉDIATEMENT DES SERVICES DU NOUVEAU SITE.

Prévoir un délai de 5 mois entre le recensement et la création du compte.

## Recensement de la population

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, la population officielle de notre commune s'établit à 1315 habitants. (source INSEE)

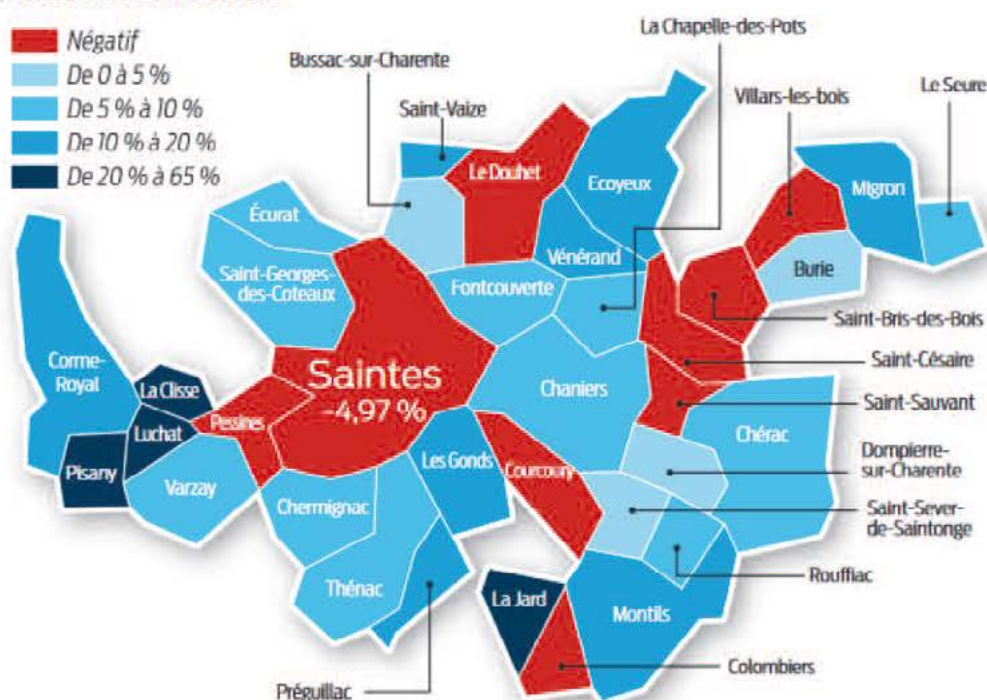
A l'échelle de l'agglomération de Saintes, la commune de Bussac sur Charente fait partie des communes qui connaissent une hausse régulière, mais maîtrisée, de sa population. Cela traduit la volonté d'un développement harmonieux voulu par les équipes municipales depuis de nombreuses années.

L'observation plus fine de ces chiffres indique par contre que la part de la population de moins de 45 ans baisse au profit des plus âgés. Cela se traduit donc par un vieillissement de la population bussacaise.

Une vigilance particulière devra donc être apportée à ce point pour permettre un accompagnement de qualité aux plus anciens tout en permettant à de nouvelles familles de venir s'installer et ainsi pouvoir accueillir de nouveaux élèves à l'école.

## Saintes en recul, la couronne s'accroît

Evolution entre 2008 et 2018



## Appel aux nouveaux Bussacais

Nous engageons les nouveaux Bussacais arrivés en 2019 et 2020 à se faire connaître en mairie afin de pouvoir les inviter à une réunion de présentation de la commune, des élus et des différentes associations.

En raison des conditions sanitaires, la réunion prévue initialement en septembre, puis en janvier, est à nouveau reportée à une date ultérieure.



## Prolongation de l'obligation du port du masque de protection

Par arrêté du 15 janvier 2021, Nicolas BASSELIER, préfet de la Charente-Maritime, prolonge jusqu'au 15 février 2021 inclus, l'obligation du port du masque de protection pour toute personne de plus de onze ans accédant ou se trouvant dans les espaces publics suivants :

- à moins de 50 mètres des entrées réservées au public des établissements scolaires, d'enseignement supérieur et professionnel, publics et privés, du lundi au vendredi, de 07h00 à 19h00, en période scolaire ;
- dans les parkings et à moins de 50 mètres des centres commerciaux ouverts au public ;
- dans les cimetières ;
- aux abords des lieux de culte ;

**Un nombre important de cas positifs a été recensé sur notre commune. La plus grande vigilance s'impose dans les gestes du quotidien et dans nos relations aux autres. Pour toutes vos démarches non urgentes ou ne nécessitant pas votre présence, nous vous remercions de prendre contact avec la mairie par téléphone ou par mail. Nous devons éviter les déplacements non essentiels.**



**Vous pouvez récupérer des sacs jaunes dans un bac qui a été mis à votre disposition à l'extérieur de la mairie. Il est accessible aux heures d'ouverture.**



## Vaccination



La campagne de vaccination contre la COVID-19 initiée par l'Etat et réservée aux personnes de plus de 75 ans est lancée.

Un centre de vaccination a été mis en place depuis le mercredi 20 janvier, à l'espace Mendès-France, cours Charles de Gaulle à Saintes par la ville de Saintes et les services de la CDA.

Une inscription préalable est obligatoire en raison du nombre de personnes à vacciner et des contraintes de conservation du vaccin.

**Si vous avez 75 ans et plus, et que vous souhaitez vous faire vacciner :**

➤ **par téléphone** : Appelez le **05 46 92 34 14** ou le numéro vert conjoint de la Ville et de l'Agglomération de Saintes : **0 800 170 007**. Des agents répondront à vos questions et vous aideront à vous inscrire en ligne.

➤ **ou par internet** : Rendez-vous sur le site **doctolib.fr** et recherchez le centre de vaccination de Saintes: Centre de vaccination Covid-19 – Saintes, Hôpital public à Saintes et ainsi choisir un créneau de vaccination.

La liste des autres centres de vaccination du département est également précisée sur ce site.

Avant toute vaccination, un bilan sera fait avec un médecin pour vérifier que votre situation médicale permet la vaccination.

**Les services de l'Etat et l'Agence Régionale de Santé ont demandé de suspendre temporairement la prise de rendez-vous pour cause de tension en approvisionnement des vaccins sur toute la France.**

**La mairie de Bussac adressera un courrier aux personnes de plus de 75 ans lorsqu'elle sera avisée de la reprise des rendez-vous.**

## Respect de la tranquillité du voisinage

En cette période hivernale où les sorties sont limitées en raison de la crise sanitaire il est important de rappeler quelques règles qui s'imposent pour le respect du voisinage.

L'utilisation d'engins bruyants (tondeuse, motoculteur, débroussailleuse, travaux de restauration ou de construction) est limitée :

- aux jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- aux samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- aux dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Le brûlage des déchets verts est interdit par arrêté préfectoral.

Il n'est pas possible de délivrer de dérogation aux particuliers qui en feraient la demande.

La municipalité réfléchit à une solution alternative qui pourrait être proposée aux administrés qui n'ont pas la possibilité de se rendre à la déchèterie.



## Aboiements



Des administrés de plusieurs lieux de la commune se plaignent régulièrement en mairie des nuisances sonores dues à des aboiements de chiens laissés dehors par leurs maîtres absents du domicile toute la journée.

Si une certaine tolérance est attendue de la part du voisinage concernant un comportement normal lié à l'animal, la nature et l'intensité de l'aboiement doivent être contrôlées par le propriétaire du chien. Les règles concernant les bruits de voisinage sont régies par l'article R.1334-31 du Code de la Santé publique.

Ainsi, la loi dit qu'*aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.* Cette législation s'applique aussi bien de jour que de nuit.

Il est important dans un premier temps d'informer votre voisin de la nuisance que vous subissez car il n'en a peut-être pas conscience. Une des raisons principales de l'aboiement est l'absence du maître.

Si cela n'est pas suffisant, il sera nécessaire de lui rappeler la loi.

Sans aucune action pour stopper son chien qui aboie, le maître de l'animal peut être poursuivi pour trouble anormal de voisinage. Il peut écoper d'une amende de 450 euros, voire la confiscation du chien. Il existe des dispositifs anti-aboiements validés et non dangereux pour les chiens qui pourraient être mis en œuvre par les propriétaires de ces animaux.

## Présence de rats

Il est à signaler, dans plusieurs secteurs de la commune, la présence de rats, le plus souvent à proximité immédiate d'élevages d'animaux domestiques où ils peuvent facilement trouver de la nourriture.

La lutte contre ces rongeurs qui prolifèrent est l'affaire de tous, en raison des dégâts et des nuisances qu'ils peuvent occasionner. Il est donc nécessaire que chaque propriétaire assure le traitement avec les produits adéquats.



## Reprise des cambriolages : soyez vigilants

Depuis la levée du confinement et le passage au couvre feu, l'activité a repris et plusieurs cambriolages ont été constatés à Bussac et dans les communes de la CDA de Saintes. Les faits se produisent généralement dans le créneau 16 heures 30 - 20 heures. L'effraction est souvent réalisée à l'aide d'un outil sur les ouvertures côté jardin des habitations (à l'abri des regards). **Nous vous demandons donc de redoubler de vigilance et de ne pas hésiter à faire le 17, si vous remarquez un véhicule ou des individus suspects.**



## Distribution de guirlandes électriques

La commune disposait depuis des années d'un important stock de guirlandes qui avait été cédé par une autre collectivité. Une bonne partie est utilisée chaque hiver pour décorer les bâtiments communaux. Nous avons souhaité faire bénéficier les Bussacais du lot non utilisé. Afin que cette opération bénéficie également aux enfants de l'école en cette période où les activités de l'association de parents d'élèves ne sont pas aisées à mener, nous avons proposé un don au profit de la coopérative de l'école pour chaque guirlande fournie. Cette opération a été une grande réussite puisque nous avons ainsi pu collecter 650 € qui permettront aux enseignants de mener des projets avec leurs élèves, tout en faisant de la place dans nos ateliers municipaux...



## Chaises

La commune possède un lot de chaises dont elle n'a plus l'usage. Il a été décidé de les proposer aux Bussacais qui souhaiteraient en acquérir. Le prix est fixé à 5 euros les 2 chaises. Les recettes seront remises à la coopérative scolaire de l'école. Le nombre de chaises étant limité, il vous est demandé d'envoyer un mail à [mairie@bussac-sur-charente.fr](mailto:mairie@bussac-sur-charente.fr) en indiquant le nombre souhaité. La répartition sera effectuée en fonction de l'ordre d'arrivée des demandes.



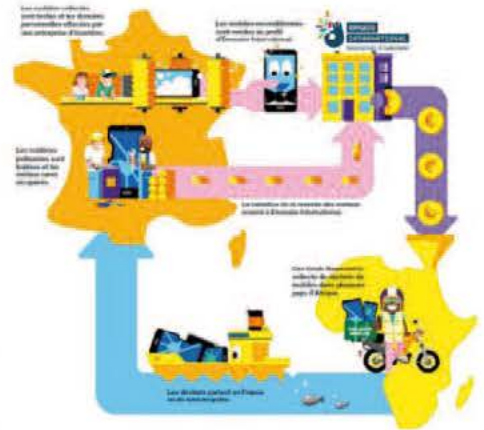
## Recyclage des mobiles usagers

L'association des Maires de la Charente Maritime et Orange se sont associés pour la collecte et le recyclage des téléphones usagés qui conjuguent protection de l'environnement et soutien à l'économie sociale et solidaire.

Un collecteur de mobiles usagés et de chargeurs (toutes marques et opérateurs) a été posé en mairie et sera enlevé une fois plein par Emmaüs via Orange.

Les mobiles récupérés seront recyclés dans les Deux Sèvres : ceux en état de marche seront testés, formatés, reconditionnés et revendus dans les pays émergents au profit d'Emmaüs International ; ces fonds financeront la collecte de mobiles usagés dans plusieurs pays d'Afrique et leur recyclage, une fois revenus en France, ceux défectueux seront recyclés, les matières dangereuses seront traitées et les métaux récupérés pour être utilisés comme matière première.

Participez à cette collecte vous permet un geste citoyen pour l'environnement, un soutien à l'économie sociale et solidaire et un tri dans vos tiroirs !



## Broyage des végétaux

Pour le broyage de ces déchets végétaux, la municipalité envisage au printemps prochain (avril/mai), la location d'un broyeur. Cette action environnementale a pour but de réduire les déchets verts en



produisant des copeaux qui permettront de faire de l'engrais naturel et faire des économies d'eau en période d'arrosage intense grâce au paillage de haies ou autres arbustes.

La commune souhaite, à cette occasion, en faire profiter gracieusement tous les Bussacais intéressés par le broyage. Chaque personne est donc invitée à se présenter avec ses végétaux et branchages qui seront broyés immédiatement. Elle repartira ensuite avec ses copeaux. Il serait préférable que les déchets issus des résineux soient séparés des autres déchets verts dans la mesure du possible. La date et le lieu

précis de cette journée de broyage vous seront communiqués ultérieurement dans un flash info. Une réflexion est en cours pour déplacer le broyeur chez les administrés qui auraient de gros volumes à broyer.

## Toujours à la recherche d'un médecin pour Bussac... Parlez-en autour de vous !



La maison médicale de Bussac sur Charente regroupe 7 professionnels de santé dont 2 médecins généralistes.

Depuis plusieurs mois, elle recherche un médecin généraliste en vue d'une transmission.

La municipalité s'est associée à la maison médicale dans la réalisation d'une vidéo de promotion qui doit être visualisée par les médecins en recherche de poste. Vous pouvez découvrir la

vidéo de présentation de l'équipe médicale sur internet à l'adresse suivante: <https://www.youtube.com/watch?v=46b1lo2Pn2M> ou en flashant ce code barre



## Le point sur les travaux...

### Chemin de la Favaudière

La réception des travaux d'aménagement du chemin de la Favaudière a eu lieu en présence des responsables du Syndicat de la voirie maître d'oeuvre et de l'entreprise Eiffage qui a réalisé les travaux.

La mise en place de l'éclairage public sur cette nouvelle voie communale viendra compléter cette réalisation de cœur de bourg.

La municipalité a d'ores et déjà lancé une réflexion pour un réaménagement de l'espace situé entre cette nouvelle voie et le carrefour de la RD 114 en centre bourg.

En effet, il est nécessaire de repenser les accès, les stationnements et le cheminement dans ce secteur regroupant les équipements publics afin de le sécuriser.



### Assainissement

Suite au diagnostic de l'ensemble des installations d'assainissement individuel réalisé par le syndicat Eau 17 en 2019, la réhabilitation d'un certain nombre d'installations s'avère indispensable.

La municipalité a constitué un groupe de travail afin d'aider les habitants concernés dans leurs démarches. Les personnes ont été contactées individuellement et un groupement de commande a été réalisé afin de pouvoir bénéficier de tarifs avantageux.

A ce jour une vingtaine de dossiers a été engagée.

Les délais pour pouvoir bénéficier des subventions octroyées par l'agence de l'eau Adour Garonne laissent encore quelques semaines pour compléter les dossiers de demande (début mars) Les élus sont à votre disposition pour vous orienter dans vos démarches.

### Eau potable

Le choix des entreprises qui réaliseront les travaux de renforcement de la canalisation d'eau potable entre le château d'eau de Saint-Vaize et l'angle du chemin du Paviot sur la RD 114 a été décidé par la commission d'appel d'offre de Eau 17.

Les travaux sont programmés pour le premier trimestre de l'année 2021 et devraient durer plusieurs mois.

En ce qui concerne notre commune, les branchements des habitations situées au village de Rochefollet seront remplacés.

D'autre part, la commune profitera de ces travaux pour faire installer 2 poteaux incendie. Le premier à l'angle du chemin de Choisy, le second à l'angle du chemin du Paviot en remplacement du puisard obsolète.

### La défense extérieure contre l'incendie

Les citernes incendie des Chaumes, de Montvollant et des Deaux sont opérationnelles et devront être homologuées par les services du SDIS.

En raison d'aléas importants, en particulier avec l'entreprise chargée par la RESE de réaliser les clôtures, la citerne installée aux Barrats n'est pas encore en service.

Les élus travaillent à la poursuite du programme de déploiement de nouveaux points de défense incendie afin de respecter le programme établi.

## **Enfouissement des réseaux**

Les supports encore en place aux Mailleaux et à la Grand porte ont enfin été déposés. C'est l'aboutissement d'un chantier rendu complexe par le nombre d'intervenants, et en particulier en raison de la mise en place de la fibre.

Le paysage de ces deux hameaux est enfin débarrassé des nombreux fils et poteaux qui l'encombraient.

Un nouveau chantier d'enfouissement concernera le Grand Village. En fonction du plan de charge de l'entreprise qui les réalisera, nous espérons que les travaux débiteront à la fin du premier semestre 2021.

## **Travaux sur les bâtiments**

Deux chantiers ont été réalisés durant l'hiver.

Le local foot, situé derrière le fronton, nécessitait la réfection de sa toiture. C'est chose faite.

Ce local sera donc opérationnel dès que les activités collectives extérieures pourront reprendre.

Du côté de l'aire de jeux, l'installation de toilettes devenait utile en raison de la fréquentation importante de cet espace par les enfants et leurs familles.

Un équipement adapté aux personnes à mobilité réduite a été mis en place.

Ces deux chantiers ont été confiés à l'entreprise de maçonnerie bussacaise de Loïc Breteaud.

Des subventions ont été demandées au conseil départemental et devraient être attribuées au printemps.



## **Eclairage public**

Un travail va être engagé par la commission travaux sur la remise à niveau des horloges de commande de l'éclairage public.

En effet, plusieurs dispositifs cohabitent actuellement sur la commune, dont certains anciens. Cela explique des horaires décalés pour l'allumage des candélabres.

## **Installation de nouveaux jeux pour les 3/6 ans**

Attendues par les plus jeunes, deux nouvelles structures ont été installées au jardin des Eperches : des balançoires sécurisées pour les petits et un espace toboggan/escalade.

Elles sont d'ores et déjà opérationnelles et semblent combler leurs utilisateurs.





## Restauration du puits à deux étages du jardin du presbytère.

C'est un patrimoine particulièrement rare et original qui bénéficie actuellement des soins des équipes du chantier d'insertion SAS spécialisées dans la rénovation du patrimoine.

Cet ensemble se situe dans le bourg historique de Bussac qui regroupait le château seigneurial, l'église, l'ancienne mairie, l'école et l'ancien cimetière.

Le puits se compose d'une partie haute avec une pompe manuelle au cœur d'un pilier en pierre de taille qui surplombe la base du puits accessible en contrebas.

L'accès se fait par un escalier en pierre de taille qui longe le presbytère.

Face à la base du puits, un ensemble architectural est composé de trois ouvertures, deux avec des arcs de plein cintre et une troisième avec une grande ouverture qui était un ancien accès vers l'église.



Les travaux de restauration en cours se dérouleront sur deux ans.

Ils visent à dégager la végétation qui a poussé dans la maçonnerie, fragilisant l'édifice.

L'ensemble des parties dégradées sera déposé puis remonté.

L'escalier sera rénové et le système de pompage manuel sera remis en état.

Un rejointement complet du mur sera effectué.



Après l'aménagement des abords de l'église en 2018, ce projet viendra embellir le secteur du bourg ancien dont la qualité architecturale est remarquable.

Le coût des travaux prévu s'élève à environ 50 000 € HT

Au regard de l'intérêt patrimonial de cet ensemble, la fondation du patrimoine dans le cadre d'un accord avec le CAUE prendra en charge 20 000€ IIT (soit 40%)

Le lancement de ce projet, initié il y a plusieurs années par Bernard Couteau, maire-adjoint, est l'aboutissement d'un partenariat d'envergure avec les services du département de l'agglomération et de la ville de Saintes

## Cimetière

**Travaux :** l'entreprise chargée de l'aménagement d'une quinzaine de cavurnes ainsi que de la matérialisation de concessions pour de nouveaux caveaux sur le terrain en face a pris un peu de retard.

**Entretien -Fleurissement :** la végétation étant en sommeil en ce moment, le cimetière nécessite peu d'entretien. Il était particulièrement fleuri et coloré aux alentours du 1<sup>er</sup> novembre grâce aux chrysanthèmes de la commune, ceux offerts par « Les serres d'Antonin » et ceux que chacun a déposés sur ses tombes.

**Reprise de concession :** le recueil d'informations sur les tombes signalées d'un écriteau, dans le but de reprises de concessions se poursuit. Nous invitons les personnes susceptibles d'apporter des renseignements à contacter la mairie.

**Règlement intérieur du cimetière :** il a été revu par la commission, approuvé par le conseil municipal du 12 janvier et sera prochainement affiché à l'entrée de l'ancien cimetière et consultable sur le site internet de la commune.

**Tarifs et durée des concessions :** restent inchangés.



## Cérémonie du 11 novembre

Le maire, entouré des adjoints, a déposé une gerbe au Monument aux morts, particulièrement fleuri cette année grâce au don de coupes de chrysanthèmes fait par les Serres d'Antonin que nous remercions.

Compte tenu de la circulaire préfectorale renforçant le protocole sanitaire, la cérémonie du 11 novembre s'est déroulée en l'absence de public.

Le maire a ensuite procédé à l'appel aux Morts de la commune et des 20 soldats morts pour la France en opération cette année.

Il a terminé cet hommage par la lecture du message de Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la mémoire et des Anciens combattants



# Un « pass numérique » pour les Bussacais

Notre commission « solidarité et citoyenneté » a fait une de ses priorités **l'accès au numérique pour tous.**

Ainsi, des élus ont suivi les réunions mises en place par le département sur ce sujet et nous nous sommes positionnés pour que Bussac devienne « **une structure relais** » afin d'orienter au mieux nos administrés et leur faire bénéficier du « **Pass numérique** » d'une valeur de 100€.

Ce « Pass » vous permettra de bénéficier d'un accompagnement auprès de structures qualifiées qui vous formeront à devenir autonome.

## Exemples de formations :

- savoir utiliser son ordinateur, sa tablette...
- naviguer sur internet, envoyer des mails...
- savoir faire des déclarations ou des démarches en ligne...

Si vous êtes concerné et intéressé, prenez rendez-vous en mairie avec Françoise Durand, maire-adjoint, qui vous donnera toutes les informations nécessaires et vous orientera dans cette démarche.

**BON POUR UN CARNET PASS NUMÉRIQUE OFFERT À**

Prénom : \_\_\_\_\_  
 Nom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_  
 Date de naissance : \_\_\_\_\_  
 Si oui, le \_\_\_\_\_

**LE PASS NUMÉRIQUE EST À RETIRER À**  
 (nom de la structure de médiation numérique) :

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_  
 Prénom/Prénom-nom/Prénom-nom et nom de famille : \_\_\_\_\_  
 Si oui, le \_\_\_\_\_

Nom, signature et cachet de la structure relais \_\_\_\_\_  
 Signature du bénéficiaire du pass \_\_\_\_\_

**LE PASS NUMÉRIQUE !**

**OSEZ INTERNET !**

Navigation Internet, démarches en ligne, utilisation d'un ordinateur, d'une tablette...

Le Département de la Charente-Maritime vous accompagne.

**0809 540 017**  
 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

la Charente Maritime LE DÉPARTEMENT

**Le Département de la Charente-Maritime lance LE PASS NUMÉRIQUE**

Il vous permet de payer totalement ou partiellement des services de médiation numérique dans un lieu labellisé proche de chez vous.

**COMMENT OBTENIR VOS 10 PASS EN 2 ÉTAPES ?**

- Répondez au questionnaire avec votre interlocuteur (Mairie, CCAS, Association, accompagnateur social...) afin d'adapter au mieux la réponse à vos besoins.
- Remettez-lui ce questionnaire et il vous orientera vers la structure la plus proche de chez vous.

Présentez-vous à la structure que l'on vous aura indiquée. C'est elle qui vous remettra votre carnet Pass Numérique et vous pourrez ensuite commencer votre accompagnement en toute sérénité.

**BIENVENUE DANS LE MONDE NUMÉRIQUE !**

### LES LIEUX LABELLISÉS PASS NUMÉRIQUE

Carte des lieux labellisés régulièrement mise à jour sur le site Internet du Département <https://la.charente-maritime.fr/Internet-Besoins-Idée>

D'autres lieux sont progressivement labellisés. Pour connaître les nouveaux lieux près de chez vous, vous pouvez appeler le **0809 540 017**

**Atouts et Compétences**  
 05 46 97 51 42  
 contact@atouts-competen.ch  
 Contact : Sandra PRIMENTA  
 La Gornelle, Maronnès, Saintes, Intrac, Saint-Jean-d'Angély

**Club Informatique de Vaux-sur-Mer**  
 1 rue Aquas Marine - 17640 Vaux-sur-Mer  
 05 46 39 83 97 contact@icvsm.fr  
 Accompagnements collectifs

**Accrallys**  
 05 30 38 29 06 ou 06 30 07 90 59  
 dbarbier@accrallys.fr  
 Contact : Dominique Barbier  
 Jonzac et ses alentours  
 Accompagnements individuels et collectifs

**Mon assistant numérique**  
 06 43 60 25 51 / 05 46 22 02 63  
 fabienravel@parimedia.fr  
 Ue 1h à 20h. Contact : Fabien KIMBALLI  
 Rochefort et Agrefautelle  
 Accompagnements collectifs

**Collectif Ensemble pour une Maison Solidaire**  
 1 Espérance du 6<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie  
 17000 Saintes  
 05 46 74 56 98  
 Accompagnements individuels

**Espace Culturel Le Palace**  
 Rue des 3 frères Nadeau - 17000 Surgères  
 06 71 41 93 66 / 05 46 07 14 30  
 lepalsco@multimedia.com  
 Contact : Nicolas ARNAUD  
 Accompagnements individuels et collectifs

**Centre Social Saint Eloi-Beauregard**  
 40 Rue Basse de Saint-Eloi - 17000 La Rochelle  
 05 46 24 21 11 numerique.sainteloi@beauregard@gmail.com  
 Contact : Nathan Vial Anselme  
 Ouvert le lundi de 14h à 18h et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.  
 Accompagnements individuels et collectifs

**Centre Social Cantonnai Espace Mosaïque**  
 27 rue de Senon - 17170 Courçon  
 05 46 01 04 91 contact@espace-mosaik.fr  
 Contact : Pauline BORDESQUELES  
 Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h  
 Accompagnements individuels et collectifs

**Centre Social et Culturel Christiane Faure**  
 41 rue Triers - 17000 La Rochelle  
 05 46 41 06 71 contact@christianefaure.fr  
 Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30  
 Accompagnements individuels et collectifs

**Centre Social et Culturel Tasdon, Bongraine, Les Mimines**  
 1 Allée Marie-Cécile Mémor - 17000 La Rochelle  
 05 46 44 24 06 contact@csmlm.com  
 Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30  
 Accompagnements collectifs

**Informatique Club Angérien**  
 12 place du 18 Juin 1940 - 17400 Saint-Jean-d'Angély  
 05 46 52 12 71 ou 06 94 75 75 79  
 icang@clubinformatique.fr  
 Contact : Serge MASSE  
 Accompagnements collectifs

**Net SOLIDAIRE**  
 Mirail - 14 bis avenue des grandes vacances  
 Villeneuve - 50 avenue Billaud Verme  
 17000 La Gornelle  
 05 16 50 00 60 mediateurs@netcolidaire.org  
 Accompagnements individuels et collectifs

**Médiathèque de Saint-Genis-de-Saintonge**  
 6 route de Jonzac  
 17240 Saint-Genis-de-Saintonge  
 05 46 88 74 12 contact@wanadoo.fr  
 Contact : Emmanuel GARCIA  
 Accompagnements collectifs

**FACILWEB17**  
 06 13 07 64 31  
 Contact : Yann NAGA  
 Royan et ses alentours  
 Accompagnements collectifs

**Association Boiffiers Bellevue**  
 Saintes  
 - quartier des Boiffiers  
 16 bis Cours Pierre Henri Simon  
 - Maison du Quartier de Bellevue  
 Rue des Cèdres  
 Gémazac - salle Jean-Pierre Roland.  
 05 46 74 13 96 ou 05 17 28 31 53  
 asbboiffiers@orange.fr  
 Contact : Sylvie LUCAS  
 Accompagnements individuels et collectifs

### QUESTIONNAIRE

**RÉPONDEZ AUX QUESTIONS ET ÉVALUEZ VOS BESOINS**

Vous sentez-vous à l'aise pour utiliser un ordinateur ?  OUI  NON

Avez-vous une adresse mail et l'utilisez-vous facilement ?  OUI  NON

Réalisez-vous seul(e) vos démarches en ligne ?  OUI  NON

Avez-vous déjà rédigé et mis en forme un courrier ?  OUI  NON

Naviguez-vous sur Internet et faites-vous des recherches sur Internet ?  OUI  NON

Savez-vous stocker et organiser vos documents pour les retrouver ?  OUI  NON

Comptez le nombre de réponses :  OUI  NON

**Vous avez au moins une réponse "NON" ?**

Poursuivez ce questionnaire :  
 Êtes-vous prêt à vous rendre dans une structure de médiation numérique ?  OUI  NON

Êtes-vous prêt à suivre plusieurs séances d'accompagnement au numérique ?  OUI  NON

**Si vous avez répondu oui aux 2 questions précédentes**

- Remettez ce questionnaire à l'interlocuteur qui vous l'a remis (Mairie, CCAS, Association, accompagnateur social).
- Un fois l'étape 2 = bon pour 1 carnet Pass numérique offert + (au verso) complétée par votre interlocuteur, PRÉSENTEZ-VOUS dans la structure la plus proche de chez vous et commencez votre accompagnement en toute sérénité.

# CCAS ...

**Les assistantes sociales n'assurent plus de permanence à Bussac.  
Elles reçoivent uniquement sur rendez-vous dans les locaux du Conseil Départemental  
rue de l'Alma à Saintes.  
Pour prendre rendez-vous : 05 46 92 38 38**

## Visite aux administrés de plus de 70 ans

Cette année le CCAS a décidé que la visite annuelle aux aînés de plus de 75 ans serait élargie aux administrés à partir de 70 ans, compte tenu de l'annulation du repas des aînés et de la situation sanitaire.

Ainsi, avant Noël, tous les membres du conseil municipal et du CCAS leur ont rendu visite en leur remettant le traditionnel colis gourmand. Ce fut l'occasion d'échanger afin de s'assurer que tout allait bien pour eux, et dans le cas contraire, signaler au CCAS les problèmes rencontrés afin de leur apporter une aide.

Plusieurs demandes d'aide à domicile ou de mise en place de téléassistance ont ainsi été décelées.



## Un rappel bien utile par les temps qui courent : Pensez aux services à domicile.

Si vous avez des difficultés à effectuer vos tâches quotidiennes, n'hésitez pas à avoir recours au **portage de repas à domicile** et/ou à des heures d'**aide ménagère**.

Si vous vivez seul(e) il est également conseillé de recourir à une **téléassistance** (sous forme de bracelet ou collier) qui peut vous permettre de prévenir famille, voisins ou amis si vous tombez ou si vous vous sentez mal.



Pour tout renseignement sur ces services et pour vous aider à y recourir, n'hésitez pas à prendre rendez-vous en mairie.

## Aides financières

Nous vous rappelons que le CCAS vient en aide aux familles en difficulté ponctuelle afin de les aider à payer une facture dont elles ne peuvent assurer le règlement.

Pour que cette demande soit étudiée, prendre rendez-vous en mairie avec Françoise Durand, Maire-Adjoint chargée des affaires sociales qui présentera votre dossier au conseil d'administration du CCAS afin de statuer sur l'aide à apporter.

## Aide aux devoirs

Compte tenu des conditions sanitaires, l'aide aux devoirs pour les collégiens bussacais n'a pas été mise en place à la rentrée des vacances de Toussaint comme chaque année.

Nous remercions toutefois la jeune lycéenne qui s'était portée volontaire pour l'encadrement (comme sa sœur avant elle).

## Infos mutuelle communale

Depuis le 1er décembre 2020, la réglementation a changé et vous avez désormais la possibilité de résilier à tout moment votre contrat d'assurance santé complémentaire à partir d'un an d'ancienneté. Les formalités de résiliation sont alors prises en charge par le conseiller.

Si vous souhaitez comparer votre contrat actuel avec celui mis en place par la commune, les permanences du conseiller Mutualia vont reprendre à compter du mois de février.

Elles auront lieu en mairie le 2ème lundi du mois de 9h30 à 12h, de préférence sur rdv au 06 23 42 46 55, car il n'est plus possible de vous faire patienter en salle d'attente actuellement.

Les détails des garanties et tarifs sont consultables sur le site de la commune dans la rubrique « Infos pratiques/mutuelle communale ».



**BUSSAC**  
sur Charente



Entre nous, c'est humain

## Noces de diamant



Trois couples d'administrés ont célébré leurs 60 ans de mariage dans le 2<sup>ème</sup> semestre 2020.

Il s'agit de :

Pierrette et Henri Courtin mariés le 17 septembre 1960

Jeanine et Joseph Castillon mariés le 10 novembre 1960

Yvette et Roland Monget mariés le 24 décembre 1960

Ces 3 couples sont bien connus des Bussacais pour avoir œuvré pour la commune notamment au sein du Foyer Rural.

La visite traditionnelle n'a pu avoir lieu, et le CCAS leur rend honneur dans ce journal pour la longévité de leur couple et nous leur donnons rendez-vous dans 5 ans, cette fois en présentiel !

Espérons que nous puissions reprendre bientôt ces visites conviviales.

## APA : mode d'emploi

L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) sert à payer une partie des dépenses nécessaires pour vous permettre de rester à votre domicile en cas de perte d'autonomie, et si vous avez plus de 60 ans. Elle est versée par les services du département pour la prise en charge de prestations telles que des heures d'aide à domicile (ménage, courses, aide à la préparation des repas), portage de repas, téléassistance...

Si vous ou l'un de vos proches souhaitez en bénéficier :

1/ Faites compléter par votre médecin traitant un certificat médical spécifique qui vous sera remis par la mairie, ainsi que la liste des documents à réunir pour établir un dossier.

2/ Une fois les documents réunis, prenez rendez-vous en mairie pour compléter ensemble votre dossier (le rdv peut être également pris à votre domicile)

3/ Votre demande sera ensuite adressée par la mairie aux services du département qui vous proposeront un plan d'aide (ou un refus) que vous pourrez accepter ou contester.



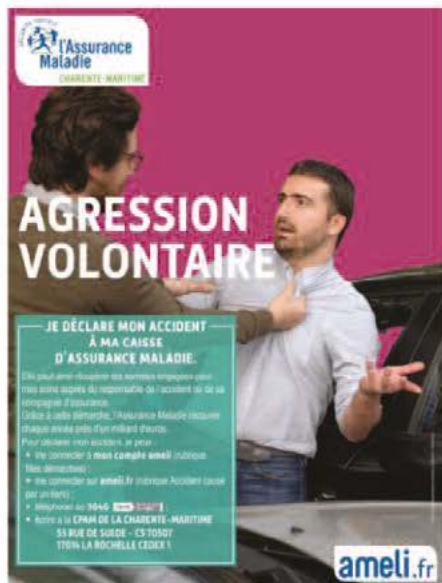
## Message de la Caisse d'Assurance Maladie :



**Pensez à déclarer un accident lorsqu'il est causé par un tiers : Un geste simple et citoyen, qui aide à préserver notre système de santé.**

### Qui est concerné ?

L'accident causé par un tiers est un accident dont tout le monde peut être victime et qui a été provoqué volontairement ou non, par un particulier, une entreprise ou une administration. La responsabilité de cette tierce personne est alors engagée.



### Qu'est-ce qu'un accident causé par un tiers ?

Les cas d'accidents causés par un tiers peuvent être multiples :

- coups ou blessures volontaires
- morsures d'animal
- accident de la circulation
- accident sportif
- chute à cause d'un mauvais entretien de la voirie
- accident médical (blessure consécutive à une opération, infection contractée à l'hôpital...)
- enfant victime d'un accident scolaire
- accident provoqué par un objet appartenant à un tiers (chute d'un pot de fleurs d'un balcon, d'une tuile ou d'une branche d'arbre...)

### Où déclarer l'accident ?

L'accident doit être déclaré auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, mais également au médecin et autres professionnels de santé (pharmacien, kinésithérapeute, infirmier...) qui seront consultés pour les soins en rapport avec cet accident.

### Comment déclarer un accident ?

- en se connectant au compte ameli (rubrique Mes démarches)
- ou en se connectant sur ameli.fr (rubrique Accident causé par un tiers)
- ou en appelant au 3646 (service gratuit + prix appel)
- ou en écrivant à la CPAM de Charente-Maritime - 55 rue de Suède - CS 70507 - 17024 LA ROCHELLE Cedex 1.

### Pourquoi déclarer un accident ?

Déclarer un accident permettra à l'Assurance Maladie d'une part de prendre en charge la victime, mais également de se retourner vers la personne responsable ou sa compagnie d'assurance, afin d'obtenir les remboursements des frais engagés pour les soins liés à l'accident.

**Grâce à cette démarche, l'Assurance Maladie recouvre chaque année près d'un milliard d'euros.**

## Des bénévoles bussacais et leurs associations à l'honneur...

Beaucoup d'associations n'existeraient pas sans leurs bénévoles. Celles de Bussac en sont l'illustration. En ces temps où la solidarité joue un rôle essentiel, nous avons décidé pour cette édition du Bussac Info, de mettre à l'honneur 3 Bussacais et les associations dans lesquelles ils exercent leur bénévolat. Ils ont en commun d'avoir profité de la liberté que leur offrait la retraite pour donner de leur temps au service des autres.



Françoise Liblin, 67 ans, demeurant chemin des grands champs, est une ancienne militaire de l'armée de l'air, et comme plusieurs autres Bussacais, elle est bénévole aux **restos du cœur** depuis plus de 10 ans. Trois fois par semaine, elle va prêter main forte à cette association qui propose son aide sous différentes formes. La plus connue est l'aide alimentaire, mais elle propose également un soutien à la recherche d'emploi, une aide au micro-crédit et conseil budgétaire, une initiation à l'informatique, des activités culturelles, des séjours vacances, l'apprentissage du français, des jeux... Les restos sont ouverts au public les après-midis de chaque lundi, mardi, mercredi et jeudi. En ce qui concerne Françoise, elle apporte son concours à la distribution d'aide alimentaire les 3 premiers jours de la semaine, car le jeudi elle aime aller jouer au tarot avec la section « jeux de société » du foyer rural. C'est pour elle un moment de détente privilégié, tout comme elle apprécie les moments en famille avec ses 2 petites-filles.

Pour les bénévoles du matin, c'est « la ramasse » c'est-à-dire la collecte des denrées auprès de supermarchés et de la plateforme locale des restos. Ensuite c'est le tri et le rangement dans les différents rayons. Chaque famille peut ainsi, une fois par semaine, se procurer des denrées qui leur sont attribuées selon la composition de leur famille.

Pour pouvoir y accéder il faut que les ressources du foyer (salaire, retraite, RSA...), déduction faite du loyer ou du crédit, ne dépassent pas un certain plafond. Si vous avez des difficultés à joindre les deux bouts, n'hésitez pas à vous renseigner avec vos ressources des 3 derniers mois. Ils vous diront rapidement si vous pouvez en bénéficier. Ci-dessous les coordonnées du resto de Saintes, le plus proche pour les Bussacais :

**4 rue Gustave Courbet / Tel : 05 46 74 46 08 / mail : [ad17.saintesfamilles@restosducoeur.org](mailto:ad17.saintesfamilles@restosducoeur.org)**



Martine Arbaudie, 65 ans, demeurant à Choisy, est bénévole (tout comme une autre Bussacaise) de l'association MCA Episol (Maison des Consom'Acteurs Epi(ce)ri(e)Sol(idaire)). L'objectif de cette association est de proposer à bas prix des produits alimentaires par le biais d'une épicerie solidaire, de créer du lien social et de participation bénévole ouverte à tous.

L'épicerie solidaire créée par la ville de Saintes, dans ses locaux, reçoit uniquement (pour l'instant) un public saintais envoyé par des assistantes sociales. Ils peuvent ainsi avoir accès à des denrées à prix réduit dans la limite d'un certain plafond. Là aussi, les denrées sont collectées chaque matin auprès de la banque alimentaire, des supermarchés saintais, mais reçoivent aussi des dons de nourriture par l'hôpital, biocoop, les jardins de St Fiacre et même des particuliers. Ramenés dans les locaux, triés, classés, étiquetés, les produits sont mis en rayon pour une vente l'après-midi.



Martine ancienne salariée de la Mutualité Sociale Agricole, a démarré comme simple bénévole il y a 5 ans, puis elle s'est investie dans le bureau de l'association, d'abord comme secrétaire, puis comme présidente depuis mai 2019. Elle y consacre 3 après-midis par semaine et endosse tous les rôles dont l'association a besoin. Elle peut distribuer, passer en caisse, être derrière un ordinateur, et bien sûr assister aux différentes réunions internes avec le directeur, ou à des réunions externes avec les partenaires. Le reste du temps, elle le consacre à la marche en campagne, seule ou avec la section rando du foyer rural. Elle aime aussi s'occuper de ses 3 petites filles et dès qu'elle le pourra, cette fan de voyages recommencera à prendre de temps en temps la poudre d'escampette !

**MCA Episol / 9 rue Eugène Fromentin / 05 46 90 66 58 / [contact@mca-episol.fr](mailto:contact@mca-episol.fr)**

**17 Tremplin**  
POLE SOCIAL  
POLE ADDICTOLOGIE



Alain Destreguil, 63 ans, demeurant à Montvillant, est bénévole pour l'association **TREMP LIN 17** depuis 2 ans. Cette association intervient dans les domaines de l'addiction et de la précarité, afin de proposer un accompagnement personnalisé et global. Le respect des personnes, la différence et la bienveillance sont les valeurs fondatrices de la démarche

humaniste de cette association qui s'adresse aux personnes en errance, migrants, en difficulté de logement, victimes de violences conjugales ou d'addictions.

Alain a été militaire pendant 30 ans, puis éducateur dans la protection de l'enfance durant 17 ans tout en étant également conseiller municipal et membre du CCAS depuis 2008. Retraité en 2019, il s'est investi davantage pour la commune en devenant maire-adjoint aux bâtiments et à la voirie. La personnalité d'Alain, et sa générosité envers les autres, ont fait qu'il a également rejoint l'association TREMP LIN 17..

Deux matinées par semaine, Alain rejoint l'accueil de jour de cette association pour accueillir des personnes sans domicile fixe ou en hébergement précaire, afin de discuter autour d'un café et gérer une intendance simple mais ô combien nécessaire à chacun : pouvoir prendre une douche, laver son linge, mais aussi avoir un accès à internet et plus que tout, trouver une oreille attentive, une écoute, quelqu'un avec qui parler. Et lorsque cela le nécessite, Alain est là pour orienter ces personnes vers les professionnels de santé que compte l'association.

En dehors de la commune et de l'association, Alain consacre son temps à sa famille, avec 4 enfants et 2 petits-enfants, mais aussi à ses animaux avec 2 ânes, une basse-cour, et son chien à qui il consacre 1 heure de ballade quotidienne, aussi utile pour le chien que pour le maître m' a-t-il dit !

**Tremplin17 : 4 Avenue Aristide Briand / tel : 05 46 98 47 20 / mail : [siegesocial@tremplin17.fr](mailto:siegesocial@tremplin17.fr)**

Un grand merci à ces 3 bénévoles qui nous ont permis de mettre en lumière leurs associations, mais aussi un grand merci à tous les autres bénévoles qui œuvrent souvent dans l'ombre, simplement par générosité, dans le seul but d'aider leur prochain. S'ils n'étaient pas sur le terrain, certaines associations ne pourraient pas fonctionner et beaucoup de personnes seraient encore en plus grande précarité.

Pour preuve, tous les bénévoles de ces associations viennent de milieux différents. Bien sûr les retraités sont souvent les plus nombreux, mais on retrouve aussi des lycéens, des actifs, et beaucoup de bénéficiaires de ces mêmes associations, voulant ainsi rendre un peu de ce qu'on leur donne.

Si vous avez besoin d'aide ou si vous avez du temps libre et que vous souhaitez vous investir, ces associations ou d'autres auront toujours besoin de bénévoles.

Dans un cas comme dans l'autre : n'hésitez pas à les contacter !



- C'est le seul document prescriptif qui permet aux documents cadre de l'agglomération (Schéma de Développement Economique, Programme Local de l'Habitat...) de trouver une traduction concrète sur le territoire.
- Il permet de mutualiser l'ingénierie et les ressources financières, dans un contexte budgétaire contraint.

### Le PLUi, une stratégie collective

Le PLUi respecte la diversité et les spécificités des 36 communes de l'Agglomération de Saintes.

Il rassemble l'ensemble des élus communautaires et municipaux dans une vue partagée du territoire tel que le vivent les habitants qui franchissent quotidiennement les limites municipales.

Pour parvenir à co-construire le PLUi, la concertation avec les élus du territoire est renforcée. Cela passe par une écoute permanente des élus communaux. Le mode de gouvernance de l'Agglomération de Saintes associe tous les acteurs dans ce projet

## CALENDRIER DE COLLECTE 2021

### BUSSAC-SUR-CHARENTE

ORDURES MÉNAGÈRES Collecte les mardis, toutes les 2 semaines		EMBALLAGES RECYCLABLES Collecte les lundis, toutes les 2 semaines		Dimanches et jours fériés		
JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
FÉVRIER						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
MARS						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				
AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		
MAI						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						
JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
			5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						
JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	
AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					
SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
			5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						
OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					
DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
			5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					



## Emancip'Action :

### Coup de pouce pour les jeunes de 11 à 17 ans.

Il s'agit avec l'aide d'un coup de pouce financier, de permettre aux jeunes du territoire de la CDA de porter des projets collectifs avec l'aide d'une association ou d'une collectivité territoriale.

Le dispositif, doté d'une enveloppe globale de 2000 euros, est ouvert à tous les champs d'intervention : vie locale, culture, sport, développement durable, mobilité, création, artistique...

#### Pour candidater, il est nécessaire de:

- vérifier votre éligibilité en consultant le règlement\*
- prendre contact avec Johann Regneault, coordinateur jeunesse de la CDA Saintes : 07 87 08 98 24 / [emancipation@agglo-saintes.fr](mailto:emancipation@agglo-saintes.fr) ;
- bénéficier d'un accompagnement (parent, animateur d'association, bénévole, etc.) pour la préparation du projet et la constitution du dossier ;
- formuler votre projet par écrit en remplissant le dossier\*
- présenter votre projet devant un jury.

Le jury, composé d'un élu, d'un professionnel et d'un jeune expérimenté, se réunira dans les 15 jours suivants le dépôt du dossier afin d'émettre un avis sur le versement d'une aide financière de 500 euros maximum. La faisabilité du projet, l'implication des jeunes, l'originalité de l'action et le sérieux de la candidature sont notamment évalués.

\* le règlement et le dossier sont consultables et téléchargeables sur le site : [agglo-saintes.fr/l-agglo-au-quotidien/solidarite](http://agglo-saintes.fr/l-agglo-au-quotidien/solidarite)

## L'abeille Saintongeaise

### 2020 : une année noire pour la présence du frelon asiatique en France sur l'ensemble du territoire.



Dans certains secteurs de la Charente Maritime, des apiculteurs ont perdu de 50 à 80% de leurs ruches, ravagées par les frelons asiatiques. On constate que dans les communes où le piégeage est bien organisé et fait en temps et en heure, l'impact est bien moins lourd. Sur notre commune la pression de ce frelon a été moindre et les colonies d'abeilles ont résisté.

**Un grand bravo aux piégeurs de la commune** qui ont remis leur feuille de comptabilité des prises. Des chiffres allant de 365 frelons asiatiques de septembre à novembre, jusqu'à 750 sur l'année montrent que la présence du frelon asiatique a été

importante malgré le piégeage. Les nids repérés à la chute des feuilles, comme les deux nids au Grand Village, font penser que le printemps prochain verra sortir bon nombre de reines aux alentours des nids de cette année 2020.

Selon les expériences venant de différents territoires au niveau national, les actions qui donnent les meilleurs résultats associent : un piégeage bien organisé, une défense des ruches à l'automne et une destruction des nids quand ils sont repérés.

Il ne faudra pas rater le piégeage de printemps car à cette période on ne prend que des reines fondatrices et je compte sur chaque foyer bussacais pour installer un (ou plusieurs) piège(s) dans son jardin. La bonne période va de fin février à fin mai. A partir du 15 juin on peut nettoyer et ranger le piège jusqu'à la mi-août. Cela évite de prendre des insectes (papillons ou autres mouches...) utiles pour la pollinisation et pour nourrir les oiseaux.

Merci par avance pour votre investissement. Je vous souhaite le meilleur pour une nouvelle année plus sereine. Le président, Jean-Louis Renard.



## Vie Paroissiale

Cette fin d'année 2020, sous haute surveillance en raison de la crise sanitaire, n'aura pas connu la Joie habituelle : Joie dans nos églises aux messes de minuit et du jour, réduites à de petites assemblées en raison de la distanciation obligatoire, visages masqués...etc. Joie dans nos foyers, privés du bonheur de se retrouver en famille, de s'étreindre, de s'embrasser, provoquant ainsi de nombreuses séparations, et donc de la solitude et du désespoir.

Malgré cela, et selon notre tradition chrétienne, chacune de nos églises a abrité une crèche commémorant la naissance de l'Enfant Jésus, signe d'Espérance pour l'humanité. Celle de notre église Notre-Dame de l'Assomption à Bussac, représentée sur cette photo est tout le symbole de l'Amour, de la Famille, dans sa simplicité, son humilité, sa vérité.



Juste une citation de l'Abbé Pierre pour illustrer notre Espérance : « La joie emplit le cœur lorsqu'on a rencontré la certitude que la vie n'est pas un chemin qui va vers rien ».

**Presbytère** : 13, rue Saint Pallais : 05 46 92 07 21 – Accueil de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Père Salin, prêtre en charge de la paroisse : 06 07 14 05 21.

**Catéchisme** : Pour tout renseignement, s'adresser à Madame DRIEU LA ROCHELLE : 05 46 92 24 52 ou [j.dlr1@orange.fr](mailto:j.dlr1@orange.fr)

**Eveil à la foi** : L'équipe d'animation accueille les enfants de 3 à 7 ans pour un temps d'éveil à la foi sur le thème : « Dans tes bras Seigneur ! » - contact : Anne-Sophie JOUAULT 06 58 19 52 28. Les rencontres ont lieu de 10h30 à 11h30 à l'Abbaye aux Dames le 1er ou 29.05 ou à la Cathédrale Saint Pierre 13.03.

**Tables ouvertes paroissiales -Top-** : Salle de la Récluse à Saintes : Repas : 13.02 ; 24.04 et 26.06 à 12h ; Café-Dessert : 20.03 et 29.05.

**Service Évangélique des malades - Sem-** : Secrétariat du presbytère : 05 46 92 07 21 ou J. Cazaunau 06 33 12 06 00 ; Aumônerie de l'Hôpital : 05 46 95 14 35.

### HORAIRES ET LIEU DES CELEBRATIONS :

**Abbaye aux Dames** : tous les dimanches à 10h30 sauf exception puis : 17.02 à 19h messe des Cendres ; 01.04 à 19h, messe du Jeudi Saint (horaire à confirmer) ; Vendredi-Saint 02.04 chemin de croix (heure à préciser) ; Pâques 04.04 11h15 ; 13.05 Ascension à 10h30 ; 23.05 Pentecôte à 10h30 ; 15.08 Assomption 10h30.

**Cathédrale St Pierre** : 28.03 à 11h Rameaux ;

Lieu à préciser pour le 03.04, Samedi Saint feu de Pâques à 20h30 suivi de la veillée pascale à 21h.  
Horaires des messes du samedi soir dans le rural : 18h jusqu'au 24 avril 2021 puis 18h30 à compter du 1er mai 2021.

**Bussac** : 28.03 à 9h30 – Vendredi-Saint 02.04 Chemin de Croix à 15h ; 29.05 ; 24.07 ; 15.08 (à préciser).

**Chaniers** : 6.02 ; 17.02 à 10h30 messe des Cendres, 20.02 ; 06 et 20.03 ; 27.03 (Rameaux), Vendredi-Saint 02.04 Chemin de Croix à 15h ; 10.04 ; 1<sup>er</sup>.05 ; 12.05 (Ascension) à 18h30.

**Fontcouverte** : 13.02 ; 17.04 ; 15.05 ; 12.06 ; 07.08.

**La Chapelle Des Pots** : 13.03 ; 04.04 (Pâques) à 9H45 ; 08.05 ; 10.07.

**Saint-Vaize** : 27.02 ; 24.04 ; 26.06 ; 28.08.

Les horaires et lieux des messes sont affichés chaque semaine à l'extérieur de nos églises. Nous vous invitons à les consulter pour plus de précisions.

En ce début d'année 2021, nous vous présentons nos vœux, très sincères, pour une meilleure année que celle que nous venons de vivre, en gardant l'espoir d'une amélioration de la situation sanitaire et de tout ce qui en découle pour notre pays et ses habitants.

JC

## Des nouvelles de l'école...

### RPI Bussac/St Vaize

#### Ecole Suzanne Chartier de St Vaize

Cette rentrée scolaire 2020 s'est déroulée dans des conditions particulières en raison des mesures sanitaires en vigueur. Les parents n'ont pas pu accompagner leur enfant dans l'enceinte de l'école en ce jour de rentrée mais tout s'est bien passé malgré tout. Cette année il y a 50 élèves à l'école de Saint Vaize : 23 GS/CP et 27 CE1/CE2. L'équipe enseignante ainsi que celle du périscolaire ne change pas.

En ce qui concerne l'organisation dans l'école avec les mesures sanitaires, les enfants à partir du CP s'adaptent bien au port du masque obligatoire depuis la rentrée des vacances de la Toussaint. Les apprentissages sont parfois un peu compliqués, notamment la lecture, mais là aussi il a fallu s'adapter ! Les contacts entre les élèves des 2 classes sont très limités (cour de récréation et réfectoire séparés en 2, entrées et sorties des élèves échelonnées).

Les projets pour l'année scolaire sont impactés par le protocole sanitaire : aucune sortie autorisée avec transport, aucun intervenant dans l'école, aucune manifestation... Nous espérons que cela changera dans le courant de l'année.

Nous avons malgré tout mené de petits projets dans l'école :

\* **une rencontre sportive USEP sur le thème du handicap au stade Yvon Chevalier le 30 septembre** : les enfants ont pu se mettre à la place d'une personne handicapée pour pratiquer certains sports et ils ont également rencontré une personne handicapée avec laquelle ils ont pu échanger. 6 classes ont participé mais les élèves n'ont pas été mélangés.

\* **une e-rencontre sportive USEP** : une rencontre sportive entre plusieurs écoles du département (environ 60 écoles) mais chacun dans son école, avec échanges de photos et de vidéos et des points à gagner selon les performances réalisées. Les enfants ont participé à des défis sportifs mais également à des défis culturels et artistiques répartis sur 2 semaines. Un diplôme de participation a été remis aux enfants à l'issue de la rencontre.

\* **un projet arts plastiques pour la semaine de la laïcité dans la classe de GS/CP** :

- un travail sur le portrait : différentes façons de se représenter et l'occasion de se caricaturer en se créant un nouveau visage avec les yeux, le nez, la bouche, les cheveux d'autres camarades (visages coupés en 3 parties)



## La création d'un arbre de la laïcité avec les mains des enfants



Une colombe  
décorée avec la  
couleur  
préférée de  
chaque enfant.

\* en décembre, nous avons pu **regarder de petits courts-métrages** que le Poitiers Film Festival nous a permis gracieusement de télécharger. En effet, habituellement nous allons au Gallia Théâtre pour une séance film de Noël.

\* Nous tenons à **remercier chaleureusement l'APE** pour les ballotins offerts aux enfants (et aux adultes de l'école) en cette fin d'année ainsi que pour leur participation financière à l'achat de matériel pédagogique pour les 2 classes.

Les enseignantes de l'école Suzanne  
Chartier.



## L'accueil périscolaire du RPI Bussac/St Vaize

Téléphone Bussac : 06.86.52.97.40 – Téléphone St Vaize : 05.46.97.06.99

Directrice : Bleuette

Animateurs/trices : Aurélie- Anaïs-Isabelle-Léa-Théo

**Horaires du matin : 7h30-9h00** (Avant 7h30 aucun enfant ne sera accepté, même si l'équipe d'animation est sur les lieux)

**Horaires du soir : Bussac : 16h25-19h St Vaize : 16h30-19h**

(au-delà de 19h un forfait retard sera déclenché et la CDA sera informée)





Depuis novembre 2020, tout en respectant le protocole sanitaire, l'équipe d'animation propose des activités le soir, en lien avec le projet du périscolaire.

Les maternelles à Bussac et les grandes sections /CP ont pu participer à l'atelier Chorégraphie, les primaires aux ateliers expériences et/ou création d'un roman photos.



**A partir de janvier 2021, les activités changent.**

Les enfants auront le choix sur inscriptions selon leur lieu de scolarisation. Une plaquette a été distribuée dans les cahiers de liaison de chaque enfant.

Pour le périscolaire de BUSSAC	Pour le périscolaire de St-Vaize
Lundi : Création de jeux en bois	Lundi : Ultimate
Mardi : Histoire à jouer	Mardi : Conte
Jeudi : Jeux en musique	Jeudi : J'apprends à dessiner
Vendredi : Ultimate	Vendredi : Stop motion (création d'un film animé)



Guillaume et Natacha viennent de rejoindre notre équipe. Nous leur souhaitons la bienvenue.

**MERCI aux parents pour leur confiance.**

*L'équipe d'animation du RPI vous souhaite une belle année 2021*



**La Maison d'Assistante Maternelle (MAM)**  
 « La Compagnie des Pitchoun's » a fêté son 1<sup>er</sup> anniversaire le 2 janvier 2021, au 11 impasse des Écoles à Bussac-sur-Charente.

Nous sommes heureuses d'avoir pu partager l'an passé, notre bonheur d'exercer dans cette maison que la mairie de Bussac-sur-Charente nous a mise à disposition en location.

Nous remercions les parents des enfants accueillis au sein de la MAM, de nous faire confiance et de poursuivre avec nous pour cette nouvelle année.

Marie-Cécile, Alison, Amandine et Julie accueillent les enfants de 0 à 3 ans, du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Nous proposons aux enfants diverses activités, (peinture, parcours motricité, etc) mais aussi des sorties telles que des promenades extérieures, la baby gym en collaboration avec le RAM (Réseau des Assistantes Maternelles) de Saintes, la médiathèque de Fontcouverte, etc.

Ce mode de garde reste proche du milieu familial tout en permettant à l'enfant de découvrir la 1ère socialisation et la vie en groupe. Le fonctionnement de la MAM laisse toute la place à la prise en compte de l'individualité de chaque enfant en lui permettant d'évoluer à son rythme.

**Pour nous contacter:**

Page Facebook : MAM « La Compagnie des Pitchoun's »

Mail: [lacompagniedespitchouns@gmail.com](mailto:lacompagniedespitchouns@gmail.com)

**Nos numéros :**

Amandine : 06.19.37.79.70

Marie-Cécile: 06.89.37.94.74

Alison : 06.44.82.08.95

Julie: 06.75.19.93.92

*Vous pouvez aussi avoir recours à une assistante maternelle indépendante, voici la liste des nounous sur notre commune fournie par la PMI.*

LISTE ASSISTANTES MATERNELLES

BIENAIME	Virginie	15 chemin de l'Espérance	17100	BUSSAC SUR CHARENTE	05.16.22.04.98
BONNET	Valérie	6 rue du Renclos	17100	BUSSAC SUR CHARENTE	06.22.12.00.64
CECCONI	Christelle	41 chemin des Chaumes	17100	BUSSAC SUR CHARENTE	06.34.17.33.29
CHARDAN	Maria	8 impasse de la Cuelle	17100	BUSSAC SUR CHARENTE	05.46.97.70.38
DUGARCEIN	Sandrine	14 impasse de la Cuelle	17100	BUSSAC SUR CHARENTE	05.46.74.00.19
HAMAMI	Corinne	25 chemin de la Grande Porte	17100	BUSSAC SUR CHARENTE	07.80.49.50.10
MOISY	Lydie	10 chemin des Carrières Rochefollet	17100	BUSSAC SUR CHARENTE	05.46.91.78.77
PICOT	Patricia	9 chemin de la Grande Porte	17100	BUSSAC SUR CHARENTE	05.46.93.01.36
PORTES	Christine	44 chemin des Chaumes	17100	BUSSAC SUR CHARENTE	05.46.93.22.81
TESSIER	Claudette	2 chemin de l'Escambouille	17100	BUSSAC SUR CHARENTE	05.46.74.00.04
VALENCON	Frédérique	72 bis route du Val de Charente	17100	BUSSAC SUR CHARENTE	06.03.56.19.34

# Foyer Rural

## Le mot de la présidente

Chères adhérentes et chers adhérents,

J'espère que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année malgré le contexte actuel et je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021 ainsi qu'à vos proches.

Nous avons eu le plaisir de nous retrouver en septembre pour redémarrer nos activités du foyer rural en respectant les gestes barrières, la distanciation et les règles sanitaires en accord avec la mairie. Malgré tout, un deuxième confinement nous a obligés à tout stopper de nouveau.

Notre vie associative est actuellement à l'arrêt et dès que les pouvoirs publics nous autoriseront à la reprendre je me ferai un plaisir de vous en informer.

Nous avons la chance de vivre dans un département peu touché par ce virus et j'espère que nous allons pouvoir continuer à bénéficier de ce « bon vivre » le plus longtemps possible.

2021 est une nouvelle année et nous devons garder espoir...

Certaines manifestations restent programmées comme les lotos mais sous réserve.

Les nouveaux Bussacais trouveront ci-dessous les différentes sections du foyer rural et les coordonnées de chaque responsable figurent sur le site internet de la mairie : **arts plastiques ; bouge ton corps ; créa brico déco ; foot ; gym -Qi Gong ; Jeux de société ; jumelage ; marche rando ; remise en forme ; tennis de table et théâtre.**

Gardons le moral, continuons à nous protéger de ce virus et à très bientôt.

**La Présidente du foyer Rural,  
Anne NAVARRO**

## Activités des sections...

### Section Gymnastique et Qi Gong

Nous avons repris en septembre avec un nouvel animateur Christophe. Quel plaisir de retrouver une activité de gymnastique remise en forme accessible à tous, toujours dans la bonne humeur.

Une vingtaine de personnes se retrouve le mardi soir de 19h00 à 20h00 pour partager cette activité sportive qui redonne la forme.



Le jeudi de 19h00 à 20h00, Malika nous transmet ses précieux conseils pour nous approprier les mouvements du Qi Gong et nous permettre de nous sentir mieux et plus détendus à la fin de chaque séance.

Nous avons hâte de nous retrouver dès que nous aurons le feu vert.

A très bientôt

Anne NAVARRO

### Section Randonnée

FOYER RURAL DE BUSSAC SUR CHARENTE				
PREMIER TRIMESTRE 2021				
08/02/21	14h00	AGONNAY	Église	Les chaumes de Séchebec
15/02/21	14h00	St VAIZE	Stade	Les carrières
22/02/21	14h00	FENIOUX	Mairie – Église	Les Trois Sources
01/03/21	14h00	PESSINES	École	Les Chênes
08/03/21	14h00	BIGNAY	Église	Les Treize Ormeaux
15/03/21	14h00	Les NOUILLERS	Église	Bois Charmant
22/03/21	14h00	Fontcouverte	Parking terrains de sports	Les Arches
25/03/21	14h00	SORTIE TRIMESTRIELLE		INFOS ULTÉRIEURES
29/03/21	14h00	St SULPICE de COGNAC	Cimetière	Les Chauffeurs

#### RECOMMANDATIONS :

- Pas de randonneurs occasionnels
- Être à l'heure et bien chaussé
- Rester groupés à droite sur le bitume
- Emporter de l'eau
- Ne pas polluer avec des détritrus

***Bons chemins à tous !***



### *Bussac*

En ce début d'année 2021 il nous vient un souhait : retrouver notre vie d'avant covid.

Tous nos projets sont en attente pour cette année.

Le loto ne se fera pas début février et s'il est possible de le programmer dans le 1er trimestre nous choisirons immédiatement une date disponible.

Pour la brocante qui est prévue le 6 juin 2021, nous espérons que les mesures sanitaires et administratives seront au feu vert.

L'année 2021 est celle des 40 ans du jumelage. La prochaine rencontre officielle est prévue en Suisse début septembre pour fêter joyeusement cet anniversaire. Là encore tout est en espérance.

Je salue nos amis d'Oron et d'ailleurs, et transmets tous mes meilleurs vœux aux jumelés, leurs familles, leurs amis et les habitants de nos deux communes.

Amitiés, Pour la section jumelage, Jocelyne Lajoie

### *Oron*

Chers amis bussacais,

Nous avons osé nous réunir le dimanche 20 septembre pour notre broche annuelle, nous ne nous étions pas revus depuis notre assemblée générale du 4 mars. Quel plaisir de retrouver tout ce petit monde en bonne santé ! A nouveau, la chance a été de notre côté, nous avons eu le soleil et avons pu manger dehors.

Comme je le présageais, nous avons dû annuler notre brisolée du 30 octobre. Nos prochaines activités sont prévues le 5 février 2021, le souper interne et le 3 mars, l'assemblée générale.

Auront elles lieu ? Nul ne le sait !

Nous nous demandons même si la semaine du jumelage en Suisse du 12 au 18 septembre 2021 (40ème anniversaire) pourra avoir lieu. Restons optimistes !

Amicales salutations ! Guy, le président





Ces annonces gratuites sont réservées aux entreprises bussacaises (siège social à Bussac)  
Si ce n'est pas (ou plus) votre cas, ou en cas d'oubli, merci de le signaler en mairie.

<b>ARC'ad</b>	<b>BL CONSTRUCTION</b>	<b>BUSSAC AUTO</b>
Création de plans, permis de construire, déclarations... Stéphane LANDREAUD 2, chemin du renclos 06 33 33 35 72 slandreaud@gmail.com	BRETAUD LOIC maçonnerie ,terrassement 0666730419 35 chemin des judets	Entretien et réparation automobiles route du val de Charente 05 46 98 70 86
<b>CHARPENTE-COUVERTURE CONSTRUCTION BOIS</b>	<b>COIFFEUSE DEL' COIF</b>	<b>DECORATRICE D INTERIEUR</b>
Pierre LOSSON 2, impasse de la combe des chaumes 0664511906 pierre.losson.57@gmail.com	Delphine GROLAUD du mardi au samedi et domicile 9 Ch de la Favaudière 05 46 91 70 71 Esthéticienne mardi de 10 à 12h - vendredi de 10 à 17h	Milloou 07 61 28 74 77 www.m-decoration.fr
<b>ELECTRICITE</b>	<b>ELECTRICITE</b>	<b>FROMAGERIE FINE</b>
BETIN Electricité 126, route de chez Tessier 06 11 01 27 49 johan.betin@orange.fr	SARL Stéphane GABRIAULT 38 chemin de Choisy 05 46 97 84 46 - 06 70 01 02 72 sgabriault@gmail.com	Sandrine & Régis MOREAU Marchés de Saintes,Cozes le mercredi, Corme-Royal le jeudi-plateaux/commande 05 46 74 53 38 - 06 18 65 73 99 moreaureg@orange.fr
<b>FROMAGERIE JACQUES</b>	<b>JULIEN BROCANTE</b>	<b>IMMOBILIER</b>
Guillaume JACQUES Marchés de Saintes, St Jean d'Angely et Jonzac Plateaux sur commande 05 46 74 09 57 - 06 87 83 64 91	JULIEN TABAUD Débaras Maison/Atelier/Grenier/Grange 42, chemin des pins 06 78 79 85 62 tejetv@gmail.com	Florence COUTIN Agent Immobilier indépendant Achat Vente Estimation 11 chemin des chagnauds 06 75 06 58 21 florence.coutin@iadfrance.fr
<b>IMMOBILIER</b>	<b>MULTISERVICE BRICOLAGE ENTRETIEN ESPACES VERTS</b>	<b>MEUBLES ANCIENS</b>
Christian MENAUD route du val de Charente 06 37 75 14 72	Olivier SICARD Bricolage, entretien d'espaces verts 347 route du val de charente 06 74 83 60 86 oliviersicard@sfr.fr	Laurent COUTIN achat et vente meubles anciens 11 chemin des chagnauds 06 72 96 23 67 la.coutin@laposte.net
<b>MO JARDIN</b>	<b>M.S.M MOREAU SERVICES MULTIPLES</b>	<b>PIANO</b>
Tonte, taille, plantation, débroussaillage, désherbage 06 72 94 49 94 mathieuxolivier@live.fr	Entretien int/ext, petite maçonnerie, carrelage, peinture, placo, nettoyage, toitures, façades, jardins... msmmoreau17@gmail.com 06 63 45 50 74	M.André FROUIN Cours de piano -Formation musicale-solfège-chiffrage américain des accords 06 38 64 68 82 afrouin@wanadoo.fr
<b>PLOMBERIE - COUVERTURE ZINGUERIE</b>	<b>PLOMBERIE - CHAUFFAGE COUVERTURE - ZINGUERIE</b>	<b>SCIERIE</b>
Kévin BRUNETEAU 7b chemin des chagnauds Les Ablains 06 67 98 73 33 kevbruneteau17@hotmail.fr	Frédéric GELICUS Artisan Dépanneur Les Mailleaux 05 46 74 50 65	BRUNETEAU Vente de bois de charpente Sciage à l'heure 150 route de beauchail 06 63 27 99 22 - 05 46 93 43 98 scieriebruneteau@hotmail.fr
<b>TC MOTORS</b>	<b>VENTE DE MIEL</b>	<b>3Z MULTISERVICE</b>
Réparation entretien moto - quad - scooter matériel espaces verts 75b chemin de charmeneuil 06 86 67 78 14	Jean-Louis RENARD APICULTEUR 10 chemin du vieux bourg 0546747912- 0607481625	Petits travaux intérieurs, extérieurs de votre résidence Zanazzo Yann 52 Chemin des Guillotteaux 06 85 98 49 55 zzzmultiservice@hotmail.fr

A  
R  
T  
I  
S  
A  
N  
S  
-  
C  
O  
M  
M  
E  
R  
C  
I  
A  
N  
T  
S

